

Infirmier en santé du personnel à 70% (dès que possible)

cette annonce rédigée au masculin s'adresse indifféremment aux hommes et aux femmes

Le GHOL est l'hôpital de référence pour l'Ouest lémanique avec ses structures sur Nyon et Rolle. Nous vous proposons de poursuivre votre épanouissement professionnel en vous impliquant dans vos nouvelles missions et en participant au développement du GHOL, lequel a investi pour réaliser son nouveau bâtiment d'hospitalisation à Nyon.

Description de poste :

Dans votre nouvelle activité au sein de notre service de médecine du personnel, rattaché au Médecin responsable du service de santé du personnel et en interdisciplinarité avec notre service de gestion des RH, notre spécialiste en préventions des infections et notre chargé de sécurité, vous aurez pour buts principaux :

- Promouvoir et participer activement au maintien du plus haut degré de santé et de bien-être physique, mental des collaborateurs dans toutes les professions ;
- Participer à la prévention de tout dommage causé à la santé des collaborateurs par les conditions de leur emploi ;
- Contribuer à la protection des collaborateurs contre les risques résultant de la présence d'agents préjudiciables à leur santé.
- Proposer des mesures d'analyses de risques et de renforcement des protections, prodiguer des conseils pour maintenir le collaborateur dans un emploi adapté à ses aptitudes physiologiques/psychologiques, ou permettant d'adapter le travail au collaborateur et le collaborateur à sa tâche.

Profil requis :

Vous serez l'artisan de votre succès grâce à votre/vos

- Expérience dans le domaine de la santé au travail ;
- Expérience dans la promotion de la santé ;
- Connaissances confirmées des aspects MSST ;
- Aisance en gestion de projets et dans l'utilisation des outils de gestion et de communication contemporains.

Niveau de formation :

Formation initiale d'infirmier et spécialisation/certification en santé au travail (une formation complémentaire en prévention des infections sera un atout).

Avantages :

Nous rejoindre, c'est poursuivre et faire évoluer une mission primordiale pour la santé de notre entreprise : «Prévenir vaut mieux que guérir» dit la sagesse populaire. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'une bonne prévention évite de nombreux problèmes, contribue au bien-être des collaborateurs et permet souvent d'abaisser l'absentéisme. Un réflexe 'Prévention' insufflé à tous les niveaux, tenant compte à la fois des exigences de notre établissement et des dispositions MSST, aura rapidement des effets positifs sur la santé des collaborateur(trice)s, leur motivation, la qualité du travail fourni, leur bien-être et finalement sur la **Santé de l'entreprise**.